

Décision N°PDEC/2026/07/0401 du 20/11/2025
Conseil de Régulation de l'ANARE-CI

Affaire :

YAO Fernand Glorieux
Contre
La Compagnie Ivoirienne d'Électricité (CIE)

LES FAITS

Monsieur/Madame **YAO Fernand Glorieux** , a saisi l'ANARE-CI par lettre du 05/08/2025, dans le cadre d'un recours de type *Droit de suite*.

[Développer la chronologie des faits : faits marquants, dates clés, montants, références des actes, pièces produites par le requérant et par la CIE, saisine de l'ANARE-CI.]

LES MOTIFS

PAR CES MOTIFS

Abidjan, le **20/11/2025**

Le Président du Conseil de Régulation